

HISTOIRE

Le cimetière Mérovingien

Les textes nous donnent de façon précise les limites de ce très ancien cimetière. Des sarcophages mérovingiens y ont déjà été trouvés... et perdus. Peut-on espérer une opération de sauvetage sur ce qui reste d'espace non construit ? La chronique ci-dessous s'appuie sur un manuscrit classé aux archives nationales sous la cote Z15 259.

Le projet manqué des frères Coqueret.

Par ce beau matin d'avril, en l'an de grâce 1771, il y avait sur place des Mastraits à Noisy-le-Grand une animation tout à fait inhabituelle. Des enfants et des villageois regardaient avec curiosité les trois messieurs arrivés de Paris qui déroulaient des papiers au milieu d'un petit groupe où l'on remarquait le curé du village et aussi les frères Coqueret. Car c'est d'eux qu'il s'agissait et en fait la plupart des Noiséens connaissaient l'histoire qui remontait à trois ans déjà..

En 1768 en effet Zacharie Coqueret son frère Pierre, tous deux laboureurs à Noisy, décident de quitter leur ferme pour se retirer dans une maison qu'ils feraient construire. Ils savaient que la fabrique (1) de Noisy possédait un terrain dans le village et s'adressent donc au marguillier (2) pour lui exposer leur problème. N'ayant pas de capitaux, ils conviennent de la transaction la plus courante à cette époque, l'achat à rente. Affaire conclue et les deux frères veulent aussitôt se mettre à l'ouvrage. Mais ils se heurtent alors à l'opposition du procureur fiscal de *'la veuve Michel, dame de Noisy, Champs et autres lieux qui se prétendait propriétaire de ce terrain en sa qualité de dame comme si ce terrain était une place publique'*. Pour écarter ces prétentions, la fabrique alertée par les Sieurs Coqueret allègue que les Mastraits étaient autrefois un cimetière entouré de murs. *"La contestation estoit lors pendante par appel à présidial du Chastelet"* et, comme à cette époque déjà la justice était assez lente, l'affaire traînait.

Impatients, les deux frères n'en peuvent plus d'attendre et au début de l'année 1771 décident de *"jeter les fondements"* de leur maison. Dès le début des travaux, des vestiges de murs apparaissent. Les frères Coqueret cessent évidemment de creuser. Ils sont très conscients de l'importance que peut avoir pour eux cette découverte et il leur est conseillé de présenter une requête pour obtenir une commission rogatoire auprès du juge de Champs dans le but de faire constater les vestiges éventuels. Ordonnances, pourvois, exploits, la machine judiciaire est en marche, toutes les parties alertées mais la veuve Michel ne se fait pas représenter. Au cours de la procédure il est convenu sur les suggestions de Maître Dulion, procureur du curé et du marguillier de Noisy, de faire opérer des fouilles par deux experts de Paris. Messieurs Lelannes de Mézières et Laboureur, ceux-là même que l'on a vus le 23 avril arriver de grand matin sur la place des Mastraits accompagnés de Maître Bouillerot *"greffier des bastiments à Paris"* et qui ont commencé dès dix heures à donner lecture publique de toutes les pièces du dossier. Maître Dulion, procureur du curé et du marguillier, donne son accord pour que commencent les fouilles. Il précise toutefois que *"cette opération ne pourra être de la part desdits Sieurs Coqueret tirée à conséquence pour en induire un droit actuel au delà de la possession dans laquelle ils ont été maintenus qui puisse donner matière en aucun cas à un recours à raison des bastiments qu'ils annoncent se proposer de faire"*. Assistés de leur procureur Maître Marge, les frères Coqueret répondent que puisque la possession du terrain leur est reconnue, il serait illusoire de croire pouvoir les priver de l'indemnité qui leur serait due dans le cas d'éviction du terrain *"vu que sans la faculté d'y bâtir, leur possession leur deviendrait inutile"*.

Les fouilles.

Après routes ces protestations, réserves, palabres et signatures, commence la visite préliminaire du terrain dont la description est soigneusement consignée. *"Il est situé par devant sur la grand' rue du vil-loge de Noisy le Grand, un chemin pavé qui conduit à Champs"*, sur la droite il longe plusieurs terrains appartenant à différentes personnes dont M. de Laage, à gauche il donne sur la rue de Beauvais (aujourd'hui rue du Docteur Sureau) *"et par derrière il tient à une ruelle qui conduit aux champs et sépare ledit terrain d'avec un clos appelé le fief des Arches, ensuite à M. de Laage, ensuite à la veuve Genevrier"* (l'actuelle rue des Mastraits se trouve probablement à peu près à l'emplacement de cette ruelle). *"Nous avons reconnu qu'à l'angle dudit terrain et hors d'iceluy, au droit de ladite grande rue et de la rue de Beauvais est ensuite public, que dans ce terrain vers cet angle est une croix avec dé (3) et marches le tout en pierres de taille"* (cette très belle croix se trouvait déjà à cet endroit au début du XIV^{ème} siècle. Elle a été transportée dans le cimetière de l'église St-Sulpice où l'on peut encore l'admirer aujourd'hui).

Puis commencent les fouilles proprement dites. Elles sont faites méthodiquement sur le périmètre du terrain. A droite, trois fouilles dégagent les vestiges d'un mur de clôture, à gauche *"aucuns vestiges de fondation de murs mais seulement deux tombes de plâtre et d'ailleurs différents ossements"*. Sur la grande rue pas de vestiges de murs mais *"une tombe de plâtre ladite entre ossements"*. Au fond du terrain, sur la ruelle, des restes de murs sont dégagés et vers le milieu *"deux parties en chêne hourdées de plâtre qui sembleraient annoncer la fondation de deux pieds droits de porte"*. Quinze jours plus tard, le 4 mai 1771, les ossements sont transférés au cimetière St-Sulpice comme en témoigne le registre paroissial. Quant aux *"tombes de plâtre"*, elles avaient évidemment été détruites pendant les fouilles. Et c'est grand dommage pour l'histoire de Noisy le Grand.

Les sarcophages de plâtre en Ile de France.

Le sarcophage de pierre ou de plâtre était le mode de sépulture utilisé dans la Gaule mérovingienne surtout à la seconde moitié de VI^{ème} siècle et au VII^{ème} siècle. Du grec Sarkophagos *"qui mange la chair"*, le sarcophage était composé d'une cuve de forme trapézoïdale dans laquelle était déposé le corps du défunt et d'un couvercle. La diffusion de ces sarcophages couvre de nombreuses régions de France mais l'utilisation du plâtre semble limitée au centre du bassin parisien et ceci s'explique par l'existence de nombreux gisements de gypse ou nord-est de Paris. On savait depuis l'époque gallo-romaine comment fabriquer facilement du plâtre par cuisson du gypse. Le "moule" du sarcophage était réalisé à l'aide de deux coffrages de planches entre lesquels était coulé le plâtre. Le décor limité le plus souvent aux panneaux de tête et de pied était obtenu en sculptant à la gouge la face intérieure des planches formant le coffrage extérieur. Une fois les planches enlevées, le décor apparaissait en relief. Dans les cimetières ruraux, les décors retrouvés sur les sarcophages sont le plus souvent d'une exécution médiocre. Des sarcophages mérovingiens en plâtre ont été découverts à Bondy, Montfermeil. Noisy-le-Sec, Neuilly-sur-Marne, Lagny, Sevrans, Chelles pour ne citer que les communes les plus proches. L'extraction de ces sépultures est évidemment difficile car le plâtre est très fragile.

Le cimetière mérovingien de Noisy-le-Grand.

On soit qu'à Noisy, il y avait du temps des premiers rois Francs une "Villa" ou palais royal à l'emplacement de l'actuelle Cour Chilpéric.

Le cimetière des Mastaits remonte probablement à cette époque mais il fut utilisé jusqu'au XIV^{ème} siècle et le creusement des tombes du Moyen-âge a certainement fait disparaître des vestiges plus anciens. Cependant, un commerçant de Noisy qui en 1940 avait aidé son père à creuser une tranchée à l'emplacement où se trouve maintenant un immeuble, se rappelle avoir vu "une surface de plâtre". Plus récemment, Monsieur René Ajot, dans la revue archéologique de Seine-St-Denis, écrit :

"Noisy le Grand : un sarcophage en plâtre de type mérovingien (trapézoïdal, parois épaisses de 8 à 10 cm, plus profond à la tête qu'aux pieds, couvercle en deux parties a été découvert il y a une dizaine d'années au cours de travaux dans le bourg. On ne connaît cette trouvaille que par le témoignage oral de l'entrepreneur".

Et maintenant, il ne reste qu'une toute petite surface non bâtie sur cet emplacement du cimetière des Mastraits. En cette année de l'archéologie, peut-on espérer qu'un effort de sauvetage sera fait avant que tout ne soit bâti ?

- (1) Organisme de gestion des biens d'une église.
- (2) Le marguillier, qui gère les biens de la paroisse, est en principe élu annuellement par l'assemblée du village.
- (3) Dé : (terme d'architecture) pierre de forme cubique faisant partie d'un piédestal.

Denise Rousseau

Sté Historique de Noisy-le-Grand

(Noisy Magazine trimestriel n° 12 ; 1991 - 1T)